Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217603190-20250929-ARRETE-2025-19-AI
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 29/09/2025
Publication : 29/09/2025
Publié sur le site internet le 03/10/2025

ADMINISTRATION GENERALE
Nos réf. : JL/GDP/CA n°2025-19

Arrêté de délégation exceptionnel et temporaire dans les fonctions d'officier de l'état civil pour un Conseiller Municipal Délégué

Nous, Maire de Grand-Couronne,

VU les articles L.2122-17, L.2122-18 et L.2122-32 du Code général des collectivités territoriales ;

VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal du 5 juillet 2020 ;

VU les arrêtés de délégations de fonctions et de signature en date du 27 juillet 2020 concernant les Conseillers Municipaux Délégués ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à un Conseiller Municipal Délégué n°2022-07, Monsieur Taner KOTAN ;

Considérant que le Maire est absent et qu'aucun adjoint ne pourra assurer, à la suite d'une absence ou à un empêchement, la célébration du mariage le 4 octobre 2025 à 14 H 30 ;

Considérant que les conseillers municipaux, premiers inscrits dans l'ordre du tableau, sont eux-mêmes empêchés.

ARRETE :

Article 1er : Monsieur Taner KOTAN, Conseiller Municipal Délégué, est délégué pour remplir le samedi 4 octobre 2025, les fonctions d'officier d'état civil, notamment pour célébrer le mariage qui sera célébré à 14 H 30.

Article 2 : Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Grand-Couronne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché et dont ampliation sera remise à l'intéressé.

Article 3 : Madame le Maire et Madame la Directrice Générale des Services de la ville de Grand-Couronne, chacune en ce qui la concerne, sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et inscrit au registre des arrêtés de la ville de Grand-Couronne.

Fait à Grand-Couronne, le 24 septembre 2025.

Le Maire,

MAIRIE de GRAND-COURONNE (Seine-Maritime)

Julie LESAGE

Le Maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Compte tenu de sa publication le :
- De sa notification le :